

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2023

Réuni le : 06/02/2023

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

charges locatives 2023 COP Mme TRUJILLO PENA HAZEL : Le conseil d'administration valide le montant d'avances mensuelles sur charges locatives à 100 € à compter du 01/01/2023, dans le cadre de la location par convention d'occupation précaire du logement de fonction "adjoint gestionnaire". Une régularisation sur charges a lieu chaque fin d'année civile, suite au relevé des compteurs. Les consommations relevées se répartissent au prorata du nombre de co-locataires présents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0